



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taureaux de Camargue

Question orale n° 1784

Texte de la question

M. Jean-Pierre Grand attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les vives inquiétudes des éleveurs de taureaux de race Camargue liées à l'état sanitaire de leur cheptel. Ce cheptel représente 25 000 têtes réparties sur les trois départements de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône. En effet, la direction des services vétérinaires vient de mettre en oeuvre un nouveau marqueur sanitaire destiné à dépister la tuberculose. L'interféron, nom de ce marqueur sanitaire, est tellement sensible qu'il révèle la présence du germe chez les animaux sains mais qui ont été au contact d'un animal atteint de la maladie. Les services vétérinaires proposent la mise en place d'un protocole qui, d'après les docteurs vétérinaires libéraux, serait particulièrement délicat à mettre en oeuvre. Certains éleveurs ont intégralement abattu leur cheptel, D'autres s'apprêtent à le faire à très brève échéance. Cette race Camargue ne constitue pas uniquement un cheptel AOC, mais représente également, dans notre région, l'essentiel des spectacles taurins et de la course camarguaise, sous l'égide de la Fédération française de la course camarguaise. Chaque week-end, l'ensemble de ces courses (800 sur l'ensemble de la saison) rassemble environ 40 000 spectateurs, chiffre qui peut se comparer aux meilleures affluences d'un match de football de ligue 1. Cette filière génère une activité économique de l'ordre de 20 millions d'euros. La pérennité de la race, unique sur la planète, inscrite sur les livres généalogiques, s'impose donc à la fois pour des raisons d'ordre économique mais également culturelle. La protection de l'élevage « Taureau de Camargue » doit constituer l'objectif final de l'action publique. Aussi, il serait souhaitable que puisse être mis en place un protocole à la fois efficace sur le plan sanitaire et facilement réalisable sur le terrain. Il le remercie des éléments de réponse qu'il voudra bien lui apporter.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Grand](#)

Circonscription : Hérault (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1784

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13072

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 décembre 2006

Question retirée le : 19 décembre 2006 (Retrait à l'initiative de l'auteur)